

## **Historique de l'approvisionnement et de la distribution des produits pétroliers au Bénin**

Déjà avant l'indépendance, plusieurs sociétés pétrolières opéraient sur le territoire dans le domaine de la commercialisation des produits pétroliers. Au nombre de celles-ci, il faut noter les sociétés comme AGIP, SHELL, TOTAL, B.P, TEXACO, MOBIL, DEPP. Leur réseau couvre l'ensemble du territoire national.

Avec la nationalisation intervenue le 4 décembre 1974, les activités d'importation et de distribution des produits pétroliers sont passées aux mains de la seule société dénommée "la Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers (SONACOP)".

Cette situation de monopole, a pris fin avec l'adoption du décret n°95-139 du 3 mai 1995 qui a instauré la libéralisation des activités d'importation, de stockage et de distribution des produits pétroliers et de leurs dérivés au Bénin. Dans le cadre de cette ouverture de secteur, dix sept (17) sociétés pétrolières ont obtenu à ce jour l'agrément pour la commercialisation des produits pétroliers.

Parallèlement, un commerce illicite des produits pétroliers en provenance du Nigéria s'est développé pendant les deux dernières décennies, favorisé non seulement par la forte dépréciation du Naira (la monnaie nigériane) mais aussi du fait que les produits pétroliers sont fortement subventionnés au Nigeria. Les produits les plus affectés par la fraude sont: l'essence, le gasoil et le pétrole lampant.

Quant aux produits pétroliers importés par le circuit officiel, ils proviennent du Nigeria, de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, de la France, des Pays-Bas, etc.

La SONACOP, l'un des opérateurs agréés, possède une capacité totale de stockage de 110 510 m<sup>3</sup> dont 90 740 m<sup>3</sup> sont situés à Cotonou. Les autres possibilités de stockage existent à Parakou, Natitingou et Bohicon.

Avec l'ouverture du sous-secteur aux privés, la société ORYX-ADDAX a construit un centre de stockage de produits pétroliers liquides d'une capacité d'environ 55 000 m<sup>3</sup> et un centre de stockage et d'enfûtage de gaz butane d'une capacité de 3 200 m<sup>3</sup>. La société TEXACO Bénin S.A. a aussi construit un dépôt de jet A1 de capacité 300 m<sup>3</sup> à l'aéroport de Cotonou. Ce qui a porté la capacité de stockage du pays à plus de 168 260 m<sup>3</sup> tous produits pétroliers confondus.

Dans le domaine de la distribution des produits pétroliers, on assiste à une très mauvaise répartition des stations-service sur le territoire national. Le pays compte à ce jour, 163 stations-service dont 80% dans le Sud.

Ne disposant pas de raffinerie, le Bénin importe la totalité de ses besoins en produits pétroliers. La consommation des différents produits se répartit comme dans le tableau ci-après:

**Tableau n° 1 : Structure des consommations des produits pétroliers ( à partir des consommations évaluées en TEP) en 2000**

<b>Produits</b> <b>Secteurs</b>	<b>Essences</b>	<b>Pétrole lampant</b>	<b>Gasoil</b>	<b>Fuel oil</b>	<b>Jet A1</b>	<b>Gaz butane</b>	<b>Part des secteurs dans les consommations finales</b>
<b>Transport</b>	65%	-	26%	-	9%	-	<b>68%</b>
<b>Domestique</b>		98%	-	-	-	2%	<b>20%</b>
<b>Industrie dont auto producteurs</b>	- -	1% -	80% 3,6%	19% -	- -	- -	<b>11%</b>
<b>Tertiaire</b>	-	-	-	-	-	100%	<b>0,04%</b>
<b>Part des produits dans les consommations finales</b>	<b>44%</b>	<b>26%</b>	<b>27%</b>	<b>2%</b>	<b>0,6%</b>	<b>0,4%</b>	

Source: Tableau de Bord de l'Energie du Bénin 2001

Presque la totalité de la consommation en essences, ainsi que 66% de la consommation finale de gasoil sont destinées au secteur des transports. Les autres consommateurs finaux de gasoil sont les divers sous-secteurs de l'industrie (34%).

Le pétrole lampant est utilisé principalement dans le secteur domestique. La consommation finale de fuel-oil est destinée aux industries notamment les cimenteries.

Le kérosène (pétrole lampant) et le gaz butane sont consommés essentiellement dans le secteur domestique.

Il est évident que la consommation de ces produits évoluera avec la croissance de la population.

## **PROBLEMES ET CONTRAINTES**

### **1.- Au niveau de l'exploration et l'exploitation pétrolière**

Le niveau d'exploitation du champ de Sèmè reste faible. Il est resté à 25% alors que les techniques d'exploitation permettent aujourd'hui d'aller plus loin, voire 50 à 60%.

Il urge donc de relancer l'exploitation du champ de Sèmè.

La connaissance de certaines formations et structure au niveau du Bassin Sédimentaire Côtier du Bénin (B.S.C) restent insuffisantes. Très peu de forage de puits exploratoires ont été réalisés sur les autres blocs différents de celui du champ de Sèmè. Aucun forage n'a été fait sur la partie onshore malgré les structures qui y ont été identifiées.

La fiscalité en vigueur est inadaptée pour la promotion des investissements dans les activités d'exploration pétrolière.

Il urge de la rendre attrayante dans le cadre de la révision du code pétrolier en cours.

Enfin, les données disponibles ne sont pas centralisées et bien conservées pour être exploitées en cas de nécessité.

## **2.- Au niveau de la recherche et la production de la tourbe**

Le développement de cette filière n'a pu être réalisé faute de partenaire.

Il convient de faire la promotion du gisement afin d'intéresser les investisseurs potentiels.

## **3.- Au niveau du suivi - évaluation**

Pour une définition et une bonne application d'une politique énergétique cohérente, une gestion harmonieuse de toute la chaîne pétrolière est requise. La gestion de l'aval (raffinage, approvisionnement, distribution, transport et commercialisation) du secteur étant opérée par deux ministères, cette situation ne permet pas une bonne planification énergétique.

L'administration ne dispose à ce jour d'aucune possibilité de collecte de données sur les quantités de produits pétroliers destinés dans l'informel.

Le Bénin ne dispose pas d'un laboratoire de contrôle de qualité de produits pétroliers.

Il urge que les pouvoirs publics accorde une attention particulière au financement de la construction du laboratoire qui est inscrit au PIP 2002 et de l'institution du corps des inspecteurs chargés du contrôle de qualité et de quantité des produits pétroliers.

### **Approvisionnement – distribution des produits pétroliers**

Malgré la libéralisation des activités d'importation et de commercialisation des produits pétroliers et leurs dérivés, le Bénin n'a pas amélioré le taux de couverture du territoire national par le réseau de distribution conventionnelle. Ceci est dû par le fait que sur les dix sept sociétés agréées, seulement sept ont construit des stations ou possèdent des dépôts. Il est à constater que les activités du secteur informel gênent des sociétés agréées.

C'est ainsi que beaucoup de localités d'accès difficile ne sont approvisionnées en produits pétroliers que de manière épisodique.

A ce jour, la DGE ne dispose pas de moyens humains et matériels nécessaires pour assurer une bonne réglementation et le contrôle du respect de celle-ci.

De plus, il n'y a pas d'organismes indépendants de régulation des activités du sous-secteur pétrolier.

## **ATOOTS**

Dans le sous-secteur, le Bénin dispose de plusieurs atouts :

- un potentiel d'hydrocarbures relativement important dans son bassin sédimentaire côtier. Au total, les réserves possibles en hydrocarbures du Bénin sont évaluées à plus de 4580 millions de barils de pétrole brut, 200 millions de barils de condGEGesât et 77 milliards de mètre cube de gaz.
- les ressources humaines qualifiées mais insuffisantes ;
- les blocs potentiels pour l'exploration et la production ;
- une banque de données quoiqu'incomplète, couvrant l'ensemble du bassin sédimentaire en général et le champ de Sèmè en particulier ;
- une capacité totale de stockage de 168.260 m<sup>3</sup> supérieure à trois (3) mois de consommation ;
- une capacité de stockage de 80.000 m<sup>3</sup> environ de pétrole brut ;
- le désengagement de l'Etat.

Au delà des atouts précités, le Bénin est aussi membre fondateur de l'Association des Pays Africains Producteurs de Pétrole (APPA).

Dix sept sociétés sont agréées pour la distribution des produits pétroliers.

La coopération technique avec l'Afrique du Sud a permis à l'Office Béninois des Recherches Géologiques et Minières et la Direction des Recherches Géologiques de l'Afrique du Sud de confirmer en 1992 l'existence de la tourbe dans certaines régions du Bénin. Les réserves sont estimées à 6,2 millions de tonnes.

Sur cette base, l'Office Béninois des Mines a démarré en 1994 une expérience sur l'utilisation de la tourbe comme source d'énergie domestique, c'est à dire la substitution de la tourbe au charbon de bois qui pourra résoudre du coup le problème environnemental lié à la déforestation.

De cette expérience, il ressort que la tourbe peut être utilisée comme source d'énergie domestique.